

 CITÉ DE LA MUSIQUE PHILHARMONIE DE PARIS	Procédure de fermeture d'urgence de la Cité de la Musique	
Emetteur : JOUVENET Eric, responsable de la sécurité et de la sûreté	Destinataire : PC Sécurité Incendie Cité de la Musique	Date d'émission : 17/07/2015
Page 1/2	P – 1.08	Date de mise à jour : 14/03/2024

1. Généralité :

La fermeture d'urgence du site sera demandée en cas de risque pour le personnel et/ou le public présent sur le site de la Philharmonie de Paris. Elle doit être rapide et efficace. Cette procédure sera mise en place sur demande du responsable sécurité sûreté ou des forces de l'ordre. L'utilisation de l'alarm Tilt ainsi que du TOA se fera uniquement sur demande du responsable sécurité sûreté d'astreinte. Le code radio à utiliser est « **FOX-TROT** ».

2. Procédure de fermeture du site pour le service sécurité incendie :

2.1 – *Conduite à tenir par le chef d'équipe P.C.S.I. :*

➤ U.G.C.I.S. et issues de secours :

- Mise en mode « SURETE » de l'ensemble des U.G.C.I.S.

➤ Locaux :

- Contacter le centre de télésurveillance du parking Q-Park pour faire verrouiller l'entrée et la sortie du parking.
- Confirmer la prise en compte du confinement pour le Musée.
- Confirmer la prise en compte du confinement pour la Médiathèque.

➤ Compte rendu :

- Après s'être assuré de la fermeture de tous les accès et avoir eu le compte rendu de ses agents, le P.C.S.I. avisera le superviseur qui contactera à l'issue le PC JANVIER, Les R.P. ainsi que le responsable sécurité sûreté d'astreinte.
- Notifier toutes ces actions sur la main courante électronique OSGRIM dans l'onglet « **Demande d'intervention – Interventions diverses** ».

➤ Accueil des secours :

- En cas d'intervention des secours, l'Accueil A ou le Quai Cité seront empruntés par les secours, **si possible**.

➤ Fin de procédure :

- L'information sera transmise uniquement sur ordre d'un responsable sécurité sûreté, de la Direction Générale ou des forces de l'ordre.
- Le P.C. Sûreté devra envoyer l'information « **fin de confinement** » via l'outil Alarm TILT si celui-ci a été utilisé lors du déclenchement de la procédure.
- Le P.C.S.I. devra diffuser par le micro du système de sonorisation de sécurité le message suivant « **fin de confinement** », répété 3 fois de suite, si celui-ci a été utilisé lors du déclenchement de la procédure.

 CITÉ DE LA MUSIQUE PHILHARMONIE DE PARIS	Procédure de fermeture d'urgence de la Cité de la Musique	
Emetteur : JOUVENET Eric, responsable de la sécurité et de la sûreté	Destinataire : PC Sécurité Incendie Cité de la Musique	Date d'émission : 17/07/2015
Page 2/2	P – 1.08	Date de mise à jour : 14/03/2024

- Une fois l'établissement verrouillé, les 2 agents S.S.I.A.P. auront la mission de rassurer le public et de renforcer les agents sûreté.
- Mise à disposition du 3eme trousseau P.C. Incendie Cité de la musique au Superviseur sûreté.

2.2 – *Conduite à tenir par l'agent 01 :*

➤ **Fermeture du Gamelan, Café de la Musique, Carte L et Musée :**

- Avisé le GAMELAN afin de faire confiner le public. Le confinement sera réalisé dans les sanitaires et/ou dans la partie de la salle non visible de l'extérieur.
- Avisé le café de la Musique de l'ordre de confinement.
- Confirmer la prise en compte du confinement par le personnel de la Carte L et verrouiller la PQ 430.
- Verrouille la PO 309 (Issue de secours du musée).
- Mise à disposition de l'agent.
- Rends compte au P.C.S.I.

2.3 – *Conduite à tenir par l'agent 02 :*

➤ **Fermeture de la Rue Musicale, Passerelle et Accueil C :**

- Se muni du matériel de secours à personne.
- Verrouille l'entrée de la Rue Musicale.
- Verrouillage de la PW 8
- Mettre à disposition le matériel de secours au pupitre de l'entrée.
- Verrouille l'accès de la Passerelle.
- Verrouille **uniquement** la porte badgée de l'accueil C.
- Vérifie le verrouillage de la porte du sas accès Arpej.
- En présence du public, réaliser le confinement des espaces éducatifs dans les salles dédiées.
- En présence du public, réaliser le confinement dans la salle des concerts.
- Mise à disposition de l'agent.
- Rends compte au P.C.S.I.